



Mairie  
**d'OYEU 38690**  
Tél : 04 76 06 63 56

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUILLET 2022 :

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/07/2022.

### **PRESENTS :**

Jean-Noël PIOTIN, Christophe BENOIT, Gilles RULLIERE, Cécile MEYER, Christelle MEYER, Serge BARANIECKI, Jérôme PECQUET, Marie-Hélène PILOT, Laurent GREYNAT, Marie-Hélène PILOT et Jean-Marc VALLET.

### **EXCUSES :**

Brigitte AUBERT donne pouvoir à Jean-Marc VALLET, Évelyne DUVERT donne pouvoir à Jean-Noël PIOTIN, Philippe MOUTINHO donne pouvoir à Laurent GREYNAT et Nathalie BEAUJEAN donne pouvoir à Christelle MEYER.

**Présent** : 11, le quorum est atteint.

**Excusés** : 4

**Pouvoirs** : 4

**Votants** : 15.

### **Ordre du jour :**

- \_ Approbation du compte rendu du conseil du 16 juin 2022.
- \_ Urbanisme, point sur les dossiers en cours.
- \_ Bilan des travaux cantine scolaire.
- \_ Convention de mise à disposition du service mutualisé pour l'instruction des dossiers d'urbanisme (CCBE).
- \_ Convention de mise à disposition de la salle du Foyer pour le RAM.
- \_ Equipement numérique de l'école (SYNESIS)
- \_ Questions diverses.

M. Christophe BENOIT est désigné secrétaire de séance.  
La séance commence à 20h00.

### **Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 16 JUIN 2022 :**

Pas de remarques, le compte rendu du 16 juin 2022 est approuvé.

### **URBANISME :**

- Retours sur les différentes visites des chantiers de M. GAUTIER, M. CUNHA, et M. DINCER : Toutes les constructions en cours semblent conformes au regard du règlement du PLUI.
- Dossier M. VIEIRA LEITAO : Un expert mandaté par la commune a rendu son rapport transmis aux propriétaires occupants. Avec le temps, l'effondrement de la structure ne peut être écarté et cette situation ne peut perdurer. Une procédure de mise en sécurité du site est en cours afin de protéger les propriétaires, en attendant que les travaux de démolition ou de reconstruction soient effectués.
- DP M. FREITAS n° 22 10027 pour changement de porte d'entrée : avis favorable.
- DP M. GIMENES n° 22 10028 et 22 10029 pour bardage et garage : demande de pièces complémentaires.
- DP M. RABATEL n° 22 10030 pour remplacement de clôture : avis favorable.
- DP M. BARBIER n° 22 100 32 pour extension de 15 m<sup>2</sup> : avis favorable.

- DP M. EGEA n° 22 10033 pour transformation garage en pièce habitation : demande de pièces complémentaires.
- DP M. VALLET n° 22 10034 pour construction four à pain : avis favorable.
- DP M. PORROVECCHIO n° 22 10035 pour pool house : avis défavorable, la demande doit faire l'objet d'un permis de construire.

#### TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE :

Le terrassement a été effectué avec la pose des plots pour accueillir les structures modulaires. Les bâtiments modulaires seront livrés le 14 septembre 2022, pas de retard prévu.

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE INSTRUCTEUR DE LA CCBE :

M. Serge BARANIECKI a transmis des documents ce jour pour expliquer la convention. Compte tenu de ces éléments apportés et afin de laisser le temps aux élus d'en prendre connaissance, il est proposé à l'assemblée délibérante de reporter ce point au conseil de septembre.

Favorable à l'unanimité, ce point fera l'objet d'une délibération en septembre.

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU FOYER POUR LE RAM :

Pas de remarques, la convention est renouvelée à l'unanimité des membres présents.

#### ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DE L'ÉCOLE :

- Devis synésis environ 10 000 € pour le VPI, après subvention de l'académie le reste à charge pour la commune sera de 3000 € environ.
- Ancienne cantine scolaire sera aménagée en salle de motricité pour l'équipe enseignante, des aménagements sont à prévoir.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Voyage ludique au local : coût du goûter pour les enfants = 150 €.
- Vente terrain M. CUSSAC : la mairie souhaite récupérer une bande de 1 m pour la sécurisation de la route à l'entrée du village.  
M. Jean-Marc VALLET n'y est pas favorable, s'en suit une discussion sur le prix à proposer pour cette bande.  
M. Jean-Noël PIOTIN va échanger avec les nouveaux acquéreurs pour négocier cette acquisition.
- Les réclamations sur les aboiements de chiens ont été traitées et des courriers envoyés aux propriétaires.
- Enrochement city-stade : un problème de stationnement se pose : les voitures stationnent sur la pelouse et un enrochement est prévu courant septembre pour y mettre fin.

**Fin de séance 22h30, prochain conseil le 15 septembre 2022.**

